

**restez
chez
VOUS**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Jeu. 16 Juillet 2020 / N° 916

Prix : 20 DA

Relance socio-économique les 16 et 17 août prochain



TEBBOUNE

**LANCE UNE NOUVELLE
ÉCONOMIE BASÉE SUR**

**LA DIVERSIFICATION
DES SOURCES
DE CROISSANCE**

Electricité-gaz:

**Les créances de
Sonelgaz estimées à
plus de 60 milliards
DA depuis le début de
la pandémie**

Naftal

**La baisse de la
consommation des
produits pétroliers se
poursuit**

COVID -19

Djamel Fourar :
**« Les efforts de
l'État resteront
vains si les
citoyens ne
respectent pas
les gestes
barrières »**

**Déclaration sur
le plan d'action
de Beijing :**

**L'Algérie
félicitée pour
son rôle de ce-
facilitateur**

Aïd El-Adha:

**Le ministère
des Affaires
religieuses
appelle au
strict respect
des consignes
de prévention**

UE

**Belam : « Borrell
"enterre" la fiction
de la marocanité
du Sahara
occidental »**

Energie :

**Le pétrole
algérien a
gagné plus de
14 dollars en
juin dernier**

**Banque africaine
de développement
(BAD)**

**L'Algérien
Rabah Arezki
intrônisé au
poste de chef
économiste et
de Vice-
président**

Aïd El Adha:

**M. Boumzar
rassure sur la
disponibilité
des liquidités
dans les
bureaux de
Poste**

Déclaration sur le plan d'action de Beijing : L'Algérie félicitée pour son rôle de co-facilitateur

La Commission des Nations Unies sur la Condition de la Femme a félicité mardi l'Algérie pour son rôle de co-facilitateur dans l'adoption par consensus de la déclaration politique célébrant le 25ème anniversaire de la déclaration et du plan d'action de Beijing. L'Algérie a été félicitée, aux côtés de l'Australie, par le président de la Commission, les Etats membres et observateurs ainsi que par la Directrice exécutive de ONU-Femme. La commission onusienne a clôturé mardi à New York sa 64ème session de manière virtuelle, après une suspension de ses travaux en mars en raison de la propagation de la pandémie de Coronavirus. La déclaration politique a été qualifiée par les intervenants de document " ambitieux et holistique " qui met en avant les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la déclaration de Beijing et établit une série d'engagements que les Etats membres se sont accordés à mettre en œuvre, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la lutte contre les violence faites aux femmes et la participation des femmes dans la vie publique et politique, afin de réaliser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Au cours de cette session de clôture, les délégations se sont également félicitées de l'adoption du pro-



gramme de travail pluriannuel de la Commission, au titre de la période 2021-2024, dont les négociations ont été menées virtuellement pour aboutir à un programme consensuel. Participant aux travaux de cette session, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, l'Ambassadeur Sofiane Mimouni, a tenu à remercier le président de la commission, les membres du bureau et toutes les délégations ainsi que ONU-Femmes, pour leurs efforts et leur rôle dans la conclusion des travaux

de cette commission. Il a souligné que la déclaration politique, adoptée le 9 mars par les membres de la Commission pour commémorer le 25ème anniversaire de la déclaration de Beijing et les activités prévues à cet égard, ont créé un élan favorable à l'accélération des progrès accomplis pour l'autonomisation des femmes et des filles. Cependant, il a rappelé que la célébration de cette réalisation n'a pas été possible en raison de la pandémie sans précédent de la Covid-19 qui a mené à la suspen-

sion des travaux de la session et a contraint les pays à concentrer tous leurs efforts sur l'adoption de nouvelles politiques pour lutter contre ce virus et atténuer ses conséquences, en particulier sur les femmes et les filles. L'Ambassadeur a saisi cette occasion pour rendre un hommage particulier à toutes les femmes à travers le monde, rappelant dans le même contexte qu'elles représentaient près de 70% des travailleurs de la santé et des travailleurs sociaux ayant joué un rôle majeur dans la

lutte contre la pandémie" Elles sont des actrices essentielles dans les efforts de recouvrement et de reconstruction économique et sociale après cette pandémie ", a-t-il relevé. L'ambassadeur a affirmé que malgré les défis sans précédent auxquels la commission a été confrontée, l'adoption de la déclaration politique que l'Algérie a eu l'honneur de co-faciliter avec l'Australie, constitue une réalisation majeure de cette session, en ce sens qu'elle représente une feuille de route importante pour intensifier les efforts de mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'Action de Beijing. Il a indiqué que le programme de travail pluriannuel récemment adopté par la Commission permettra d'approfondir les discussions à cet égard et faire avancer le programme de la commission pour atteindre les objectifs communs. L'Ambassadeur Mimouni a conclu son intervention en remerciant toutes les délégations pour leur soutien, leur esprit constructif et leur flexibilité sans lesquels la commission n'aurait pu adopter ses décisions et conclure ses travaux. Il a réitéré l'engagement de l'Algérie, en tant que membre du Bureau de la commission, à ne ménager aucun effort pour réaliser les objectifs de la commission et garantir le succès de ses travaux futurs.

Fête de l'Aïd El-Adha

Les citoyens tenus au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène

La commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé, dans un communiqué rendu public mardi, les citoyens au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha, afin d'éviter la propagation de la Covid-19. Rappelant la règle religieuse permettant le sacrifice collectif (bovin ou camelin) ainsi que la possibilité pour le croyant de dédier le sacrifice à des proches, en l'occurrence parents, enfants, frères et sœurs etc, la commission ministérielle de la Fatwa préconise ces solutions "afin d'éviter les regroupements et les rassemblements favorisant la propagation du virus". "De même qu'il est permis, pour celui qui peut sacrifier, de confier l'achat et le sacrifice à un abattoir agréé ou à des professionnels tels que les bouchers, c'est d'ailleurs plus judicieux pour la sécurité et la prévention contre la propagation de cette épidémie". Dans le cadre de la prévention toujours, la Commission souligne, en outre, "la possibilité d'effectuer le sacrifice le deuxième, voire le troisième jour de l'Aïd el-Adha", estimant que c'est là un moyen d'éviter les regroupements des croyants lors de l'accomplissement de ce rite. Compte tenu de la situation exceptionnelle, ils sont appelés au strict respect des mesures de prévention, et ce, pour réduire les possibilités de contaminations "en raison des erreurs prévisibles lors de la fête de l'Aïd, tel que cela a été constaté lors de l'Aïd el-Fitr dernier. À ce propos, la commission appelle la société civile et les comités de quartiers à contribuer à la sensibilisation des citoyens à "l'impératif du strict respect des consignes de sécurité et des règles d'hygiène en évitant d'effectuer le sacrifice au niveau des espaces et rues que les pouvoirs publics s'emploient à désinfecter". Par ailleurs, le Commission a plaidé pour "la mise en place de services de livraison à domicile dans le cadre des mesures autorisées afin de faciliter la tâche au citoyen et ainsi éviter les rassemblements". Préconisant, d'autre part, "la désinfection impérative du matériel d'égorgement et d'écorchage en évitant leur échange ou emprunt", elle recommande de "réduire le nombre de participants à l'opération du sacrifice". La Commission souligne, enfin, l'obligation du port du masque durant toutes les étapes, de l'achat jusqu'à la fin de l'opération du sacrifice, exhortant les citoyens à éviter les réunions, les visites familiales et les déplacements aux cimetières, et à recourir aux nouveaux moyens de communication pour l'échange des vœux.

N.I

Covid -19 L'Algérie fait face à une deuxième vague de la pandémie

L'Algérie connaît bel et bien une « deuxième vague » de la pandémie de Covid-19, estime le pneumologue Pr Salim Nafti, qui alerte sur le fait que le virus est devenu plus contaminant. « Nous sommes actuellement dans une période assez difficile de la pandémie du coronavirus. Nous venons de dépasser les 500 cas diagnostiqués durant ces 24 dernières heures. On parle de rebond et de recrudescence... mais, je m'excuse, c'est une deuxième vague comme cela a été observé un peu partout dans le monde. Ce qui se passe ailleurs se passe aussi chez nous », affirme, catégorique, Pr Nafti. L'Algérie a franchi le cap des 500 nouveaux cas quotidiens avec 554 nouvelles infections recensées, ce qui porte le total à 20.770 cas confirmés depuis le début de l'épidémie. Selon le Pr Nafti, cette deuxième vague est la conséquence du relâchement de la population suite au déconfinement partiel. « Il a fallu un petit déconfinement pour laisser les gens prendre les transports en commun et la réouverture des commerces » pour qu'il y ait une augmentation de la contagiosité, a-t-il regretté. « De plus, ce virus est apparemment devenu plus contagieux. Aujourd'hui, on parle de super contaminants, c'est-à-dire des personnes qui contaminent 20 personnes dans les 24 à 48 heures, alors qu'avant ça ne dépassait pas 3 cas. Ceci explique le nombre effarant des cas dont il faudra bien sûr s'occuper », fait observer le pneumologue.

Application des mesures sanitaires : faire preuve de rigueur

Si Pr Salim Nafti salue les mesures



prises par les autorités pour endiguer la pandémie, mais « pour qu'elles soient efficaces, ces mesures doivent être appliquées avec beaucoup plus de rigueur ». Selon lui, la rigueur suppose de sanctionner « tous ceux qui ne respectent pas les consignes sanitaires pour casser la chaîne de transmission et la propagation du virus au sein de la population ». « La rigueur s'impose par la force de la loi à tous les niveaux », juge Pr Nafti qui insiste fortement sur le port du masque. Pr Nafti signale toutefois que certains masques vendus sur le marché ne répondent pas aux normes en plus de leur cherté. « Il faudra que l'Etat et la société civile contribuent pour permettre à la population dans sa majorité d'être protégée. Sinon, nous irons encore une fois vers une nouvelle recrudescence et à ce mo-

ment-là ça va être le drame auquel nous ne pourrions pas faire face », prévient ce spécialiste des maladies respiratoires. L'ex-chef du service pneumo-phtisiologie du CHU Mustapha prévient que si les mesures barrières, en particulier le port du masque, ne sont pas respectées, les structures de santé vont être davantage dépassées. « Nos confrères, qui sont déjà dans un état de burnout assez considérable, sont épuisés et n'ont pas pris de congé depuis plus de 3 mois. Il faut dire qu'on a fait payer un lourd tribut au corps médical durant cette pandémie, le nombre de médecins et de paramédicaux touchés est très élevé », signale Pr Nafti. « Je ne suis pas pessimiste et je ne noircis pas la situation, mais je dis que la situation est sérieuse », conclut-il.

Y.D

Relance socio-économique les 16 et 17 août prochain Tebboune lance une nouvelle économie basée sur la diversification des sources de croissance

En instruisant le Premier ministre à instruire le Premier ministre à l'effet de préparer une rencontre sur le plan national de relance socio-économique les 16 et 17 août prochain, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune aura lancé le défi de l'édification d'une nouvelle économie basée sur la diversification des sources de croissance. Cette rencontre regroupera les membres du gouvernement chargés du développement et de la relance économique, les opérateurs économiques, les banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux, à travers les organisations syndicales de travailleurs et patronale, avec pour objectif la consolidation du plan national de relance socio-économique, l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir, la transition énergétique et la gestion rationnelle des richesses nationales. Le chef de l'Etat avait instruit chacun des ministres concernés d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Pour le Président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins



d'amortir le recul des recettes de l'Etat. Il a instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de présenter les cahiers des charges déjà disponibles, lors du prochain Conseil des ministres, et d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse. Par ailleurs, le Président Tebboune a affirmé que la mouture finale du Plan de relance socio-économique sera présentée à tous les opérateurs économiques algériens, une fois approuvée en Conseil des ministres, en tant que feuille de route ayant des délais de mise en œuvre, pour faire l'objet d'évaluation à l'expiration de ces délais, précisant que ce Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée. Au terme de la séance de travail, le Président de la République a appelé les ministres concernés à entamer immédiatement, sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au

pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la Covid-19. A travers un nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le

Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes

d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. D'autre part, le gouvernement compte adopter une nouvelle approche en matière de lutte contre le chômage et s'engage à assurer une couverture sanitaire équitable et de qualité, tout en œuvrant à remporter le défi de la qualité dans le secteur de l'éducation. À ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assainir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

M. H

COVID -19

Djamel Fourar : « Les efforts de l'Etat resteront vains si les citoyens ne respectent pas les gestes barrières »

Les efforts consentis et les moyens mobilisés par l'Etat dans les hôpitaux pour endiguer la Covid-19 resteront vains si les citoyens ne respectent pas les gestes barrières, a indiqué le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar qui a insisté sur "l'importance de la prise de conscience par les citoyens du rôle capital qui leur incombe pour endiguer l'épidémie et casser la chaîne de transmission", soulignant que "les efforts consentis par l'Etat et les moyens mobilisés dans les hôpitaux resteront vains si les citoyens n'y mettent pas du leur et ne protègent pas leur santé et celle de leurs proches et de leurs concitoyens". Au sujet de la hausse du nombre de cas recensés ces derniers jours, l'expert a dit que cette situation "n'épargne aucun pays dans le monde", précisant que "les pays qui ont levé le confinement réfléchissent aujourd'hui à d'autres

moyens pour faire face à ce virus". Rappelant les mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a fait état de plus de 200.000 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures, Dr Fourar a affirmé que la situation était "inquiétante". Concernant ce rebond des contaminations qui a dépassé les 500 cas en Algérie ces dernières 24 heures, Dr Fourar a déclaré que ces résultats "étaient prévisibles" et que "l'unique moyen pour surmonter cette épreuve est la conscience et le respect par le citoyen des mesures préventives pour préserver sa santé et celle d'autrui". A une question sur la méthode de renforcement des mesures préventives actuelles avant l'Aïd El Adha, Dr Fourar a réitéré son appel pour une application "rigoureuse" de toutes les dispositions préventives, notamment le port du masque de protection "pour ne pas retomber dans la même situation enregistrée après l'Aïd El Fitr, période où il y a eu



une recrudescence des cas de contaminations". L'expert a appelé enfin à tirer les leçons de la période post-Aïd El Fitr pour éviter de re-

produire la même situation, en sensibilisant et en obligeant le citoyen à porter le masque de protection en tout lieu, à l'instar de la mesure

prise imposant le port de la ceinture de sécurité au conducteur.

Y.D

Electricité-gaz:



Les créances de Sonelgaz estimées à plus de 60 milliards DA depuis le début de la pandémie

Le montant des factures de l'électricité et du gaz impayées par les clients de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) est estimé à plus de 60 milliards de dinars, a affirmé, à Alger le Président directeur général (P-dg) de l'entreprise, Chaher Boulakhras. Dans des dé-

clarations à la presse, en marge de la cérémonie d'installation du Comité d'Éthique du Groupe Sonelgaz, M. Boulakhras a souligné que l'entreprise était disposée à accorder toutes les facilités à ses clients pour le recouvrement de ses dettes, réparties entre ménages, administrations et opérateurs écono-

payées, ce qui amène l'entreprise "à agir en toute transparence et flexibilité, en ouvrant les canaux de dialogue avec les concernés et en leur offrant la possibilité de paiement de leurs créances par facilité". Revenant à la gestion du réseau d'électricité durant l'été où le niveau de consommation atteint généralement son pic, M. Boulakhras a affirmé que le groupe avait pris toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de cette période, notamment à travers le programme de maintenance périodique des infrastructures du réseau et la mobilisation des équipes d'intervention pour la réparation rapide des pannes éventuelles. La production nationale d'électricité est, selon le même responsable, à des niveaux suffisants pour couvrir la forte demande qui avait atteint son pic l'été dernier avec 15.600 mégawatts.

Le groupe Sonelgaz se dote d'un comité d'éthique

Un comité d'éthique permanent a été installé hier au niveau du groupe Sonelgaz, dans l'objectif de renforcer le contrôle sur la gestion et de mieux lutter contre les phénomènes de fraude et de corruption. Ce comité, qui jouit d'une "indépendance totale", est chargé principalement du suivi des questions relatives à la déontologie au sein des sociétés du groupe Sonelgaz et de veiller sur l'application de son Code d'éthique. Il présente aussi toute recommandation au PDG en matière d'éthique, qu'elle soit liée à des sujets sur lesquels le comité aurait fait une enquête ou qu'elle découle d'une situation qui lui aurait été rapportée par tout employé des sociétés du groupe. Il représente ainsi un "système d'alerte" et un "outil de moralisation" de la gestion, selon le PDG de Sonelgaz, Chaher Boulakhras qui a souligné que l'installation de ce comité "tombe à point nommé" avec les orientations des autorités publiques visant l'édification de l'Algérie nouvelle. "La mise en place d'un comité d'éthique et d'un code d'éthique constitue une première étape stratégique dans la mise en place d'une démarche visant à garantir l'harmonie entre la réputation et l'image de notre groupe, qui dépendent en grande partie de notre capacité à agir, en accord avec les valeurs de la Sonelgaz, celle d'une entreprise citoyenne, d'un fournisseur historique d'énergie, au service du développement économique de l'Algérie, mais aussi au service du bien-être et du confort de nos concitoyens", a indiqué M. Boulakhras lors de la cérémonie d'installation. Dans ce sens, le PDG a souligné que le groupe Sonelgaz ne peut pas être performant sans accorder une importance particulière à l'éthique qui est "un véritable Code de conduite

et un fil conducteur qui conjugue le respect des êtres humains, des normes et des lois régissant le secteur et la recherche constante de la pérennité». Le comité est composé de cinq membres, dont des retraités bénévoles de Sonelgaz et des représentants de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). Son président, Brahim Bounah a affiché l'engagement de cette nouvelle structure pour la prévention des valeurs de probité et d'honnêteté notamment à travers la sensibilisation du personnel du groupe. Le comité aspire également à être l'interlocuteur privilégié de ceux qui sont témoins de pratiques douteuses ou confrontés à un problème d'ordre d'éthique, selon M. Bounah. Présent à la cérémonie d'installation, le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a salué cette démarche soulignant l'impératif de "rompre avec les anciennes pratiques" afin "d'inculquer un climat de stabilité" au sein du groupe Sonelgaz. Par ailleurs, M. Attar a mis en exergue l'importance de la nouvelle structuration de son département ministérielle avec la création d'un ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables. Selon lui, cette nouvelle structuration permettra de mieux concrétiser le programme du gouvernement dans ce domaine, qui vise à "se défaire avec la dépendance énergétique aux hydrocarbures et à engager une véritable transition vers les énergies renouvelables". Le ministre a appelé, dans ce cadre, les cadres et agents de Sonelgaz, à se mobiliser pour atteindre ces objectifs, de faire preuve de solidarité dans cette conjoncture financière difficile et de doubler d'efforts en matière de raccordement en électricité des activités agricoles et industrielles

Ali B / Ag

LPP

Les souscripteurs de plusieurs sites à travers le pays invités à verser la dernière tranche



L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité, hier les souscripteurs à la formule LPP (logement promotionnel public) de plusieurs sites à travers le pays, à se rapprocher de ses services commerciaux pour verser la dernière tranche du prix de leurs logements, indique l'ENPI dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Il s'agit des sites d'Ali Amrane et de Souidania à Alger, de Blida, de Tiaret, d'Annaba, de Mostaganem et de Bejaïa. L'opération concerne les sites de 114 logements LPP Ali Amrane 6 (direction des projets de Rouiba à Alger), de 80 logements LPP de Larbaud (direction des projets de Blida) et de 260 logements LPP du Plateau Souidania (direction des projets Ouled Fayet à Alger). Il s'agit également des sites de 218 logements LPP de la wilaya de Tiaret (direction des projets de Tiaret), de 28 logements LPP d'El Kseur dans la wilaya de Bejaïa (direction des projets de Bejaïa), de 36 logements LPP de la wilaya de Tissemsilt (direction des projets de Tiaret), de 300 logements LPP de la wilaya de Mostaganem pour les souscripteurs affectés aux Bâtiments: de 1 à 9 (direction des projets de Mostaganem) et de Chaïba 1 et Chaïba 2 d'Annaba (direction des projets d'Annaba).

La régression de la demande en produits pétroliers, enregistrée depuis le début du confinement sanitaire la mi-mars, se poursuit, entraînant une chute de 23% du chiffre d'affaires de la Société nationale de commercialisation de produits pétroliers (Naftal) durant la première dizaine de juillet, par rapport à la même période de 2019, selon un responsable de l'entreprise. La diminution de la demande en produits pétroliers s'est maintenue depuis l'instauration du confinement sanitaire en raison de la propagation de l'épidémie du Coronavirus, (COVID-19), malgré une reprise relative de l'activité économique après le déconfinement partiel qui a profité à certains secteurs, a déclaré le directeur de la communication de Naftal, Djamel Cherdoud. A titre comparatif, il a évoqué la date du 1er juillet en cours par rapport à celui de 2019, en constatant que la baisse de la demande a concerné presque tous les produits notamment les carburants de l'aviation et de la marine, les essences pour automobile (Normal, Super et Sans Plomb), le Gasoil ainsi que les lubrifiants et les bitumes.

Selon les statistiques communiquées par ce responsable, les carburants de l'aviation et de la marine ont accusé une chute globale de 67% durant la date considérée "en raison notamment du recul du trafic aérien et maritime en cette période de crise sanitaire", a-t-il expliqué. La baisse a été plus marquée pour le carburant de l'aviation où la demande en kérosène a chuté de 77% à cause du recul du trafic aérien, qui a été sévèrement impacté par la crise du Covid 19, a précisé M. Cherdoud. "La demande en carburants marins a été moins affectée par rapport à celle de l'aviation avec une baisse de 26%", indique le même responsable, en estimant que la demande en fioul ne s'est pas creusée davantage en cette période de crise car elle reste maintenue par le transport maritime de marchandises qui se poursuit malgré la crise. Quant à la commercialisation des carburants terre (essences et gasoil pour véhicules), elle a enregistré une baisse globale de 16% durant la même période de référence, a-t-il fait savoir. La chute de la consommation des essences a été plus accentuée avec une décroissance de 18%, contre une



baisse de 15% pour le gasoil" a-t-il détaillé. Le GPL (GPL gaz pétrole liquéfié) a connu à la même période une baisse de 5%. En revanche, Naftal a enregistré une hausse de la demande en gaz butane destiné aux ménages, laquelle a été de 6%. La hausse a également concerné la demande en carburant GPLC (Sirghaz) qui a été de 8M. Cherdoud attribue la hausse de la demande en ce produit par son prix qui reste abordable (9 DA/litre), en rappelant que c'est le seul carburant qui n'a pas été touché par la hausse. "Algérie, qui est un pays gazier par excellence, encourage l'utilisation de ce carburant à la fois économique et respectueux de l'environnement". La demande sur les autres dérivés du pétrole ont

connu la même tendance baissière, selon le responsable de Naftal. A ce titre, il a cité les lubrifiants qui ont diminué de 33%, mais également la commercialisation du bitume, qui a connu une diminution de 6% traduisant un ralentissement du secteur du BTP en cette période de crise malgré la reprise de certains chantiers. Par ailleurs, cette baisse de la consommation a permis à l'entreprise publique d'augmenter le stockage des produits énergétiques à l'échelle nationale, a-t-il dit, en précisant que les capacités de stockage de gasoil sont estimées à 10 (dix) jours d'autonomie et celle de l'essence à 8 (huit) jours, "ce qui permet de répondre largement à demande".

Yasmine D / Ag

Relance socio-économique les 16 et 17 août prochain

Tebboune lance une nouvelle économie basée sur la diversification des sources de croissance.

En instruisant le Premier ministre à instruire le Premier ministre à l'effet de préparer une rencontre sur le plan national de relance socio-économique les 16 et 17 août prochain, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune aura lancé le défi de l'édification d'une nouvelle économie basée sur la diversification des sources de croissance. Cette rencontre regroupera les membres du gouvernement chargés du développement et de la relance économique, les opérateurs économiques, les banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux, à travers les organisations syndicales de travailleurs et patronale, avec pour objectif la consolidation du plan national de relance socio-économique, l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir, la transition énergétique et la gestion rationnelle des richesses nationales. Le chef de l'Etat avait instruit chacun des ministres concernés d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du gouvernement, à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Pour le Président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. Le Président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat. Il a instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de présenter les cahiers des charges déjà disponibles, lors du prochain Conseil des ministres, et d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse. Par ailleurs, le Président Tebboune a affirmé que la mouture finale du Plan de relance socio-économique sera présentée à tous les opérateurs économiques algériens, une fois approuvée en Conseil des ministres, en tant que feuille de route ayant des délais de mise en œuvre, pour faire l'objet d'évaluation à l'expiration de ces délais, précisant que ce Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée. Au terme de la séance de travail, le Président de la République a appelé les ministres concernés à entamer immédiatement, sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la



numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la Covid-19. A travers un nouveau modèle économique, l'Etat compte s'inscrire dans la rupture totale avec les méthodes de gestion du passé et engager une nouvelle démarche marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique. Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire rénovée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie. À ce titre, le Premier ministre a affirmé que les priorités ont été définies en vue de traduire les mesures et fixer avec précision les délais d'exécution du plan d'action du gouvernement pour pallier les inégalités en matière de développement local, notamment dans les régions du Sud, les zones montagneuses et rurales. Conscient de la spécificité, de la priorité et de la sensibilité du dossier du développement, le gouvernement est disposé à œuvrer à la prise en charge de ces préoccupations dans le but de garantir un développement équitable au profit de

toutes les régions du pays, sans exclusion ou marginalisation, avait assuré M. Djerad, précisant que ce volet constitue une priorité majeure pour le gouvernement qui non seulement partage le même diagnostic mais également l'impératif de réunir toutes les conditions d'une vie décente aux citoyens où qu'ils se trouvent et quelque soit leur wilaya. La vérité amère est qu'il existe des zones d'ombre et d'exclusion, y compris dans la capitale du pays, a-t-il déploré ajoutant que l'Algérie ne peut pas fonctionner à deux vitesses et notre peuple mérite une meilleure prise en charge où qu'il se trouve. Soulignant l'engagement du gouvernement à poursuivre les programmes d'infrastructures et d'équipements prévus dans les différentes régions du pays, dans le cadre d'une nouvelle approche participative, le Premier ministre a fait état d'un travail en cours pour la révision de la nomenclature nationale des projets de développement, notamment ceux gelés, reportés ou non encore entamés. D'autre part, le gouvernement compte adopter une nouvelle approche en matière de lutte contre le chômage et s'engage à assurer une couverture sanitaire équitable et de qualité, tout en œuvrant à remporter le défi de la qualité dans le secteur de l'éducation. À ce propos, M. Djerad a mis en avant la nécessité de poursuivre les efforts dans le domaine de l'emploi, à travers l'adoption d'une nouvelle approche reposant sur un traitement purement économique, tout en réitérant la détermination du gouvernement à prendre en charge les préoccupations des jeunes exerçant dans le cadre des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, des agents contractuels et des remplaçants, à travers une étude approfondie et détaillée de ce problème épineux, afin de trouver les solutions possibles pour établir des passerelles avec le marché du travail aux fins de leur insertion dans

la vie professionnelle. Il a évoqué, en outre, la redéfinition de l'ordre de priorité de réalisation de ces projets dans chaque wilaya en fonction des besoins réels, capacités disponibles, le dividende socio-économique suivant les spécificités de chaque région. Le Premier ministre a, en outre, mis en avant la volonté du gouvernement d'assai-

nir l'administration des pratiques bureaucratiques désuètes à travers la mise en œuvre d'une panoplie de mesures pratiques détaillées dans le Plan d'action, affirmant que le renforcement de la gestion décentralisée était une préoccupation partagée par l'Exécutif, qui s'emploiera à l'amélioration de la performance dans tous les domaines.

COVID -19

Djamel Fourar : « Les efforts de l'Etat resteront vains si les citoyens ne respectent pas les gestes barrières »

Les efforts consentis et les moyens mobilisés par l'Etat dans les hôpitaux pour endiguer la Covid-19 resteront vains si les citoyens ne respectent pas les gestes barrières, a indiqué le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar qui a insisté sur "l'importance de la prise de conscience par les citoyens du rôle capital qui leur incombe pour endiguer l'épidémie et casser la chaîne de transmission", soulignant que "les efforts consentis par l'Etat et les moyens mobilisés dans les hôpitaux resteront vains si les citoyens n'y mettent pas du leur et ne protègent pas leur santé et celle de leurs proches et de leurs concitoyens". Au sujet de la hausse du nombre de cas recensés ces derniers jours, l'expert a dit que cette situation "n'épargne aucun pays dans le monde", précisant que "les pays qui ont levé le confinement réfléchissent aujourd'hui à d'autres moyens pour faire face à ce virus". Rappelant les mises en garde de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a fait état de plus de 200.000 nouveaux cas au cours des dernières 24 heures, Dr Fourar a affirmé que la situation était "inquiétante". Concernant ce rebond des contaminations qui a dépassé les 500 cas en Algérie ces dernières 24 heures, Dr Fourar a déclaré que ces résultats "étaient prévisibles" et que "l'unique moyen pour surmonter cette épreuve est la conscience et le respect par le citoyen des mesures préventives pour préserver sa santé et celle d'autrui". A une question sur la méthode de renforcement des mesures préventives actuelles avant l'Aïd El Adha, Dr Fourar a réitéré son appel pour une application "rigoureuse" de toutes les dispositions préventives, notamment le port du masque de protection "pour ne pas retomber dans la même situation enregistrée après l'Aïd El Fitr, période où il y a eu une recrudescence des cas de contaminations". L'expert a appelé enfin à tirer les leçons de la période post-Aïd El Fitr pour éviter de reproduire la même situation, en sensibilisant et en obligeant le citoyen à porter le masque de protection en tout lieu, à l'instar de la mesure prise imposant le port de la ceinture de sécurité au conducteur.

Coronavirus :

La pandémie cause un désastre aux les écoles, crèches, restaurants et transport privé

La crise sanitaire s'apprête à emporter dans son élan morbide un nombre considérable d'activités économiques et sociales. C'est une véritable hécatombe qui effectivement guète certaines professions qui avaient pris en charge une part non négligeable de la demande nationale en matière d'éducation, de transport, d'hôtellerie et de restauration. Si aucune mesure d'urgence n'est prise en leur faveur l'Algérie sera définitivement privée d'écoles, de crèches, de restaurants et d'hôtels dont les comptes irrémédiablement

déstructurés conduiront inévitablement à la faillite. La gravité du problème sera évidemment proportionnelle à l'intensité et à la durée de contamination et des mesures prises par l'administration publique pour se protéger de cette pandémie. Certaines régions comme Alger, Blida, Tipaza, Oran, Sétif, Bejaia, Biskra et autres, appliquent à des degrés divers, des mesures de confinement depuis plus de quatre mois. Les écoles et les crèches, les restaurants et les hôtels ont été contraints de fermer et les entreprises de transports à

mettre leurs véhicules à l'arrêt. Si pour les établissements qui appartiennent à l'Etat, des aides publiques multiformes ont été quasi automatiquement octroyées (paiement des travailleurs mis au chômage, paiement des impôts et taxes différés etc.) ce ne fut malheureusement pas le cas pour ceux qui relèvent du secteur privé. Ces derniers sont contraints d'assumer seuls les conséquences de l'inactivité à laquelle ils ont été subitement astreints. Privés des rentrées financières que leur procuraient l'exercice de leurs activités, ils

sont malgré tout astreints à s'acquitter des coûts de location, des impôts et taxes et des salaires des travailleurs qu'ils souhaitent garder. Aucune faveur ne leur a été accordée en matière de soutien aux coûts des loyers, de prise en charge du chômage partiel et de délais de paiement des impôts. Les transporteurs de voyageurs ont même été contraints de supporter les coûts supplémentaires résultant de la hausse des prix des carburants et de la réduction obligatoire de moitié du nombre de voyageurs à transporter. La profession de transporteurs par bus ou par taxi devient du coup peu motivante, pour ne pas dire risquée au plan financier. Les compteurs des charges continuent à courir normalement au moment où ceux des produits (recettes) se sont subitement et durablement arrêtés. Cette situation qui dure depuis bientôt 4 mois a creusé les déficits au point que l'écrasante majorité de ces activités se trouve déjà en cessation de paiements. Sans l'aide expresse de l'Etat, ces entreprises qui ne disposent plus de fonds propres ne pourront plus jamais se relever. L'Algérie pourrait d'ici peu se retrouver avec seulement quelques écoles et crèches qui auront survécues par miracle à l'hécatombe. La scolarisation des enfants sera de ce fait compliquée car ces établissements privés assuraient au minimum 30% de l'éducation des enfants. Les hôtels, les restaurants et les transporteurs privés subiront

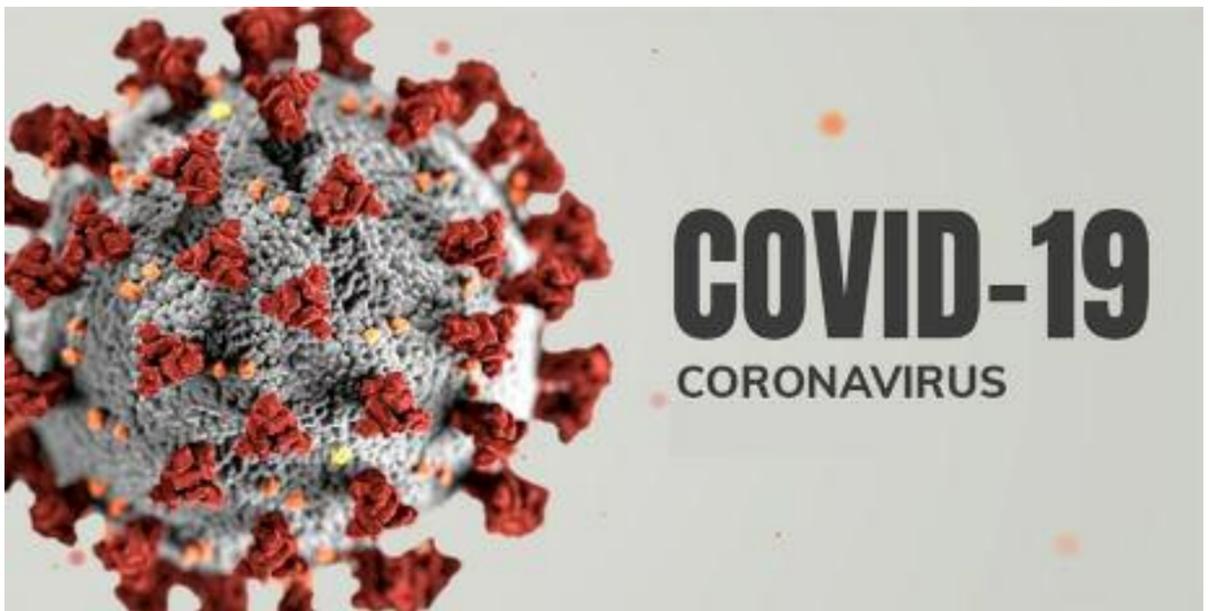
très certainement le même sort à des niveaux de gravité différents selon la spécificité des traitements sanitaires anti Covid-19 aux endroits où ils exercent. Les conséquences seront évidemment dramatiques car ces activités ont non seulement la particularité d'offrir de nombreux emplois, mais aussi et surtout, d'accompagner le fonctionnement de toute l'économie nationale. Toutes ces écoles, ces crèches, ces restaurants et moyens de transports qui disparaîtront si rien n'est fait pour l'empêcher, seront autant de difficultés pour les algériens qui ont réussi à garder leurs emplois mais qui ne pourront pas se rendre à leur travail faute de transport ou parce que leurs enfants ne sont pas scolarisés ou pris en charge par des crèches. C'est dire l'importance du problème dont les autorités politiques qui n'ont fait aucune déclaration à ce sujet ne semblent pas avoir pris la mesure de la gravité. Très inquiets pour leur avenir immédiat, des directeurs d'écoles et crèches privées nous ont affirmé dépendre des mesures de soutien que l'Etat devra nécessairement prendre en leur faveur. Des mesures qui pourraient prendre l'aspect de subventions, de prises en charge des frais de location et d'exonération d'impôts. Sans ces aides la fermeture de milliers d'établissement sera inévitable. Ils souhaiteraient que le gouvernement fasse une déclaration qui leur redonnerait espoir. N.G

Zoubir Rekik au micro de la Radio Algérienne chaîne 3 : « Les importants moyens de lutte mobilisés contre la Covid-19 ont également besoin du strict respect des gestes barrières »

Face à la recrudescence de la pandémie coronavirus observée à travers plusieurs pays du monde, dont l'Algérie, les chefs des établissements hospitaliers du pays ont été instruits à prendre les devants en multipliant le nombre de lits ainsi que l'ensemble des moyens de lutte pour assister les malades. S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le directeur de l'hôpital d'Hussein Dey Nafissa Hamoud ex parnet signale qu'au cours d'une récente rencontre du ministre de la Santé avec l'ensemble des responsables des hôpitaux du pays, décision a été prise de mobiliser plus de 50% de lits au niveau de chacune de ces structures. Cette mesure, explique M. Zoubir Rekik, a été prise pour que soient accueillis et traités toutes les personnes atteintes du covid, précisant que 100 lits avaient été mis en place, dont 16 ont été réservés à la réanimation au niveau de son établissement. Il ajoute qu'en plus de la literie, ont également été constitués des stocks d'équipements constitués de réactifs, d'appareils d'anesthésie, de respirateurs et de consommables. Il indique que ces moyens sont en soi suffisants, bien que, tient-il à ajouter, il ne peut présager du nombre de malades que son hôpital aura éventuellement à recevoir. L'intervenant signale, qu'en plus des personnes traitées au sein de sa structure hospitalière, celle-ci assure, par ailleurs, le suivi médical de 240 malades "en ambulatoire", lesquels, précise-t-il, bénéficient d'un contrôle à distance et de l'ensemble du protocole thérapeutique nécessité par leur état. Pour le directeur de l'hôpital Nafissa Hamoud, tous ces moyens, aussi efficaces qu'ils peuvent l'être, devraient également être appuyés d'un strict respect, par les tous les citoyens, de mesures de confinement et de gestes barrières, seuls à même, dit-il, de permettre de stopper la propagation du virus. Pour lui, "la charge de travail" qu'impose la lutte des personnels soignants contre l'épidémie, "dont certains n'ont pas visité leur domicile depuis un à deux mois", les met à rude épreuve, provoquant, parfois, leur total épuisement.

R.A

Covid-19 : Un texte de loi pour renforcer le dispositif de protection des personnels de la santé



Un texte de loi viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République, a annoncé hier un communiqué des services du Premier ministre. Il a été constaté, ces dernières semaines, de "multiples agressions physiques et verbales perpétrées à l'encontre du personnel médical, paramédical, administratif et de citoyens se trouvant dans l'enceinte de certains hôpitaux et autres structures de santé, accompagnées parfois d'actes de détérioration et de destruction de biens publics et de matériels médicaux", a relevé la source, signalant que "face à cette situation, monsieur le Président de la République a décidé de consolider et de renforcer, par un texte de loi, le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République". Ce dispositif vise

à "prémunir le corps médical de toute agression ou violence, quel qu'en soit la forme, le moyen ou l'auteur, dans l'enceinte des hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la Nation", a fait savoir la même source. Dans le même cadre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Directeur Général de la Sécurité Nationale et les Walis "ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations". Il a été également relevé, poursuit le communiqué des services du Premier ministre, la mani-

pulation et la diffusion d'images via les réseaux sociaux et médias interposés, et qui portent atteinte à la dignité des patients et de leurs familles, ainsi qu'au professionnalisme et à l'intégrité morale du corps médical." Ces actes inadmissibles dont la finalité est de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes et des biens publics, et dont les auteurs tentent vainement de décrédibiliser l'action du service public de santé et les efforts déployés et sacrifices consentis par l'ensemble des personnels du corps médical, sont réprimés par les lois de la République", a souligné la même source. Ces actes, a indiqué la même source, qui sont "étrangers à notre société et rejetés par elle, prennent une dimension beaucoup plus grave dans cette conjoncture que vit le Pays, où tous les efforts doivent être orientés et focalisés sur la prise en charge des malades et la protection sanitaire de nos concitoyens, face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)".



Près de 43 tonnes de produits alimentaires acheminées vers Sétif

Le ministère du Commerce a donné, en collaboration avec le Croissant rouge algérien (CRA), le coup d'envoi d'une caravane de solidarité constituée notamment de près de 43 tonnes de produits alimentaires destinées à la wilaya de Sétif, dans le cadre des efforts de solidarité pour la lutte contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19. Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a donné lundi, en compagnie de la présidente du CRA, Saida Benhabiles, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité du secteur du commerce vers la wilaya de Sétif. À cette occasion, M. Rezig a déclaré que cette caravane était constituée de 43 tonnes de produits, principalement alimentaires, outre des produits de nettoyage et médicaux, en tant que contribution offerte par le ministère avec la participation de commerçants des wilayas de Boumerdes, Tipasa et Blida. Pour le ministre, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale du ministère avec le CRA. Le ministre du Commerce avait donné samedi dernier des instructions aux

directeurs régionaux du secteur afin d'assurer l'approvisionnement, en produits de base, des 29 wilayas concernées par l'interdiction de la circulation dans le cadre des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus. Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays à la lumière de la hausse du nombre de cas de Covid-19 dans plusieurs wilayas, à l'issue de laquelle plusieurs décisions avaient été prises, dont "l'interdiction de la circulation routière de et vers les 29 wilayas impactées", pour une semaine, à compter de vendredi dernier. Les wilayas concernées sont : Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khenchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbes, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

Moussa O / Ag

Récupérer le foncier touristique non-exploité

Le ministre du Tourisme en fait sa priorité

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a affirmé lundi à El Eulma (27 km à l'Est de Sétif) que la récupération du foncier touristique non exploité sera "une des priorités" de son département ministériel une fois la crise de la Covid-19 passée. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection des travaux de réalisation de l'un des hôtels privés d'El Eulma, le ministre a affirmé qu'"en l'absence de justificatifs convainquants, le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial procédera à la récupération du foncier touristique non exploité en coordination avec les walis". M. Hamidou est également revenu sur le renforcement du tourisme intérieur, relevant à ce sujet "l'organisation, après la crise de la Covid-19, de rencontres avec les différents opérateurs du secteur, tels que Air Algérie et les propriétaires d'établissements hôteliers, afin de revoir leur grille tarifaire et permettre aux citoyens de profiter des potentialités touristiques dont recèle l'Algérie". Le ministre a souligné que son département "est prêt à soutenir et à accompagner tous les investisseurs dans le secteur du tourisme et ce, dans le cadre des efforts visant à lever toutes les barrières entravant l'investissement touristique." Il a, dans ce contexte, donné des instructions aux responsables du secteur afin de répondre aux demandes de tout citoyen souhaitant investir avec l'objectif de créer une richesse et générer des emplois pour sortir de la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial avait entamé sa visite dans la wilaya de Sétif en inspectant l'atelier des artisans locaux spécialisés dans la confection de masques chirurgicaux, et le chantier du projet de réalisation d'un hôtel privé 4 étoiles à la cité El Guesria, au chef-lieu de wilaya.

N.I

Pêche-Environnement Benharrats et Ferroukhi installent un comité de coopération conjoint

Les ministres de l'Environnement, Nassira Benharrats et de la Pêche et des Productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi ont coprésidé lundi la cérémonie d'installation d'un comité de coopération et d'action conjoint en charge du littoral et de la mer. "Un comité de coopération et d'action entre les secteurs de l'Environnement et de la Pêche a été installé aux fins de parvenir à

des solutions pratiques aux différents problèmes environnementaux et écologiques qui concernent le littoral, la côte et la mer", précise le communiqué rendu public sur la page Facebook du ministère de l'Environnement. Les deux ministres ont examiné les voies et moyens de mettre en place une stratégie visant la promotion de l'économie bleue dans le cadre du développement durable



Covid-19 : Production prochaine de 2 millions de masques FFP2 par mois en Algérie

Deux opérateurs d'Alger et de Boumerdes produiront prochainement deux millions de masques FFP2 par mois répondant aux normes européennes, a fait savoir le Dr Madjid Benmakhoulf, CES au ministère de l'Industrie pharmaceutique. Dr Benmakhoulf a précisé que le premier commencera la production dans les prochains jours et le second à partir du mois d'août après

l'acquisition des équipements et de la matière première nécessaires. Il a affirmé qu'avant leur commercialisation et leur distribution aux établissements hospitaliers publics et privés, les masques produits seront préalablement soumis à l'approbation de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques. En ce qui concerne les autres masques 3 plis à usage médical également, le responsable a

fait savoir que cinq (5) opérateurs produisaient actuellement 40.000 unités/jour, soulignant que l'arrivée dans quelques jours d'un sixième opérateur permettra de porter la capacité de production à 100.000 unités/jour. Le même responsable a indiqué que grâce à sa production, l'Algérie a pu un temps se passer de l'importation de ces équipements de protection individuelle, mais la Pharmacie

centrale des hôpitaux (PCH) importe à nouveau des masques de Chine. Depuis avril dernier, la PCH a fait l'acquisition de plus de 48 millions de masques. Les producteurs locaux ont fourni, depuis l'apparition de la Covid-19 en Algérie, cinq (5) millions de masques à cet établissement chargé d'approvisionner tous les hôpitaux publics et privés.

Yasmine D

Assurances: La CAAT réalise un chiffre d'affaires de 24,5 mds de dinars en 2019

La Compagnie algérienne des Assurances (CAAT), a réalisé en 2019, un chiffre d'affaires de plus de 24,5 milliards de dinars, soit une croissance de 2%, comparativement à l'exercice antérieur, a indiqué la compagnie d'assurance dans un communiqué. "Dans le cadre de ses actions de communication, la CAAT, a

tenu à partager des informations relatives à ses activités tant commerciales que financières et ce, après l'adoption de ses comptes sociaux, au titre de l'exercice 2019, par l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 28 juin dernier". Les sinistres payés au titre des dédommagements ont atteint près de 13 milliards de dinars

et traduisent la cadence de règlement qui a porté sur la liquidation de près de 168.000 dossiers. Les divers placements, effectués, représentent un montant de plus de 34 milliards de dinars et avec des capitaux propres de 25,8 milliards de dinars qui connaissent une progression de 5%. Le bilan des activités de l'entreprise s'est soldé par

une marge d'assurance nette qui est passée de 7,7 milliards de dinars en 2018, à plus de 8,1 milliards de dinars en 2019, soit un accroissement de près de 6%. "Aussi, le résultat net de l'exercice 2019 affiche un montant de 2,5 milliards de dinars et vient renforcer l'assise financière de la CAAT".

OAIC: Un système numérique pour la traçabilité des mouvements de stocks

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) s'attèle actuellement à la mise en place d'un nouveau système numérique pour le suivi de la traçabilité en entrepôts des céréales, qui permet de fournir des informations exactes et en temps réel de toutes les opérations de transfert et de stockage. Développé par des informaticiens de l'OAIC, ce système est entré en phase expérimentale, fin 2018, au

niveau de cinq coopératives agricoles avant sa généralisation, début 2019, à l'ensemble des coopératives en remplacement de l'ancien mode de gestion basé sur les correspondances écrites, les courriels et les communications téléphoniques. Depuis le début de l'année en cours, le mode gestion classique a été définitivement abandonné au profit du nouveau système numérique. Au plan pratique, le nouveau système permet

la traçabilité des mouvements de stocks, notamment les transferts de quantités de blé d'une coopérative à une autre, en fournissant par exemple des informations précises sur les heures de leurs sorties et arrivées mais également sur les transporteurs ou encore d'intervenir immédiatement en cas de perturbation lors du transfert. Il sera possible, grâce à cet outil, de connaître les volumes en stock et leur répartition au niveau des coo-

pératives sous tutelle, une opération qui nécessitait auparavant beaucoup de temps et d'effort. À cette occasion, les ingénieurs de l'OAIC ont affirmé que le nouveau système sera développé davantage afin d'être encore plus performant en termes d'exactitude et de transparence, et que c'est là l'objectif de l'Office qui a érigé la numérisation de la gestion en priorité.

Comment rendre vos salariés fans de votre entreprise ?

Si il existe bien une source de promotion de l'entreprise, ce sont bien vos salariés. Oui mais voilà, vous vous demandez peut-être comment faire en sorte qu'ils le deviennent car, bien évidemment, vous ne pouvez pas les forcer à devenir de vrais fans. Certaines entreprises ont réussi ce challenge et disposent d'un esprit d'entreprise hors du commun. Zoom sur ces bonnes pratiques qui peuvent vous permettre de faire de vos salariés des fans.

Recruter des personnes déjà fans

Cela peut paraître tout simple mais si vous souhaitez avoir des fans, vous pouvez recruter parmi ceux qui vous suivent et aiment particulièrement ce que vous faites. Vous pouvez ainsi utiliser vos réseaux sociaux pour lancer vos annonces d'emplois ou encore mettre au défi ceux qui postulent afin de voir si leur motivation est hors du commun pour votre entreprise. Parmi les pratiques remarquables celles d'envoyer des vidéos mettant en scène vos fans avec vos produits pour postuler ou encore de faire dans l'originalité notamment pour tous les postes créatifs. Vous pourrez ainsi faire un tri entre les personnes qui ne sont pas motivées et celles qui le sont vraiment. Plus une personne passe de temps à vous créer une candidature spécifique, plus cela signifie qu'elle a un véritable intérêt pour votre entreprise. Lors de l'entretien, n'hésitez pas à vérifier ses connaissances sur votre société ou vos produits ainsi que sur les raisons qui la motivent à vous rejoindre.

Cultiver un esprit d'équipe à tout prix

Pour que vos salariés deviennent



fans de votre entreprise, encore faut-il qu'ils l'apprécient réellement. L'esprit d'équipe joue un rôle fondamental dans le bien-être des salariés. Personne n'aura envie de promouvoir une entreprise où il n'est pas heureux de venir ou des produits qu'il déteste. Vous devez faire en sorte que votre équipe soit le plus soudée possible et que l'entente soit la plus cordiale. Chacun doit venir avec le baume au cœur le matin au travail même si ce n'est pas toujours facile et pour cela pas de doute, vous devez faire en sorte que vos managers soient motivants et bien formés.

N'oubliez pas de mettre du sens et des valeurs

Pour qu'une personne devienne fan de votre entreprise, il faudrait déjà qu'elle ait envie que celle-ci atteigne ses objectifs et pas seulement accomplir son travail. Pour cela vous devez clairement indiquer quelle est la mission de l'entreprise c'est-à-dire le but qui va

au-delà de faire tout simplement toujours plus de ventes et qui est enviable par chacun. Si votre but est de faire en sorte de mettre du bonheur dans la vie de chacun par le biais de vos prestations ou encore de réduire la pauvreté dans le monde, c'est cela qu'il faut mettre en avant. Chacun doit vouloir que la mission de l'entreprise se réalise. De préférence, elle doit également adhérer aux valeurs de l'entreprise car celles-ci doivent lui parler au quotidien lors de la réalisation de ses différentes missions. Mettre en adéquation valeurs de la personne et missions de l'entreprise représente un des facteurs qui peuvent la rendre fan.

Faire dans la qualité

On peut dire tout ce que l'on veut mais rendre des personnes fans de votre entreprise, c'est également les rendre fans de vos produits / services. S'ils peuvent ne pas tout aimer, ils auront du mal à faire la promotion de ceux-ci s'ils les trou-

vent complètement nuls. Pas de doute, il vous faut miser sur la qualité et qu'ils soient fiers de pouvoir parler de vous à leurs amis ou à leurs familles. Plus votre notoriété de marque sera forte et ce que vous vendez de qualité, plus ils pourront y adhérer. Même s'ils rencontrent des personnes qui dénigrent vos produits, certains n'hésiteront pas à se faire l'avocat de votre entreprise et pas seulement parce qu'ils y travaillent. Faites toujours en sorte que votre rapport qualité/prix soit optimal si vous voulez les rendre fans. Pas besoin de faire du luxe, il faut juste que ce dernier soit excellent ou que ce qui est à côté, le soit.

Créer une ambiance hors du commun

C'est bien ici la partie la plus difficile si vous souhaitez rendre vos salariés fans de votre entreprise. Il s'agit de créer une ambiance qui ne soit pas comme les autres avec une émulation sans pareille. Si vous

pouvez bien sur travailler sur l'ambiance de vos locaux, les team-buildings et tout ce qui touche à la fédération, il s'agit de créer une véritable âme qui va au-delà de la normalité. Si tout n'est jamais parfait, vous pouvez en tout cas grandement vous en inspirer sur de nombreux points.

Que chacun y mette sa patte

Plus importants même que cette ambiance qui peut régner au sein de l'entreprise, vous pouvez également travailler sur l'appropriation de la société par chacun. Il ne suffit pas de vous contenter de faire en sorte que le but final soit désirable ou encore que chacun se retrouve dans les valeurs mais d'aller encore plus loin en faisant en sorte que la société soit une partie d'eux. Pour cela, rien de mieux que de confier des projets, de mettre en avant le droit à l'échec et de laisser chacun être force de proposition ou d'inviter à ce qu'ils en fassent. Chacun doit contribuer à la réussite à sa manière en s'appropriant celle-ci si vous souhaitez pousser l'exercice plus loin. Ce travail peut aller de choisir tout simplement la décoration de l'entreprise ou certains objets jusqu'à en décider en partie la direction. Pour récompenser cette participation, rien ne vous empêche de donner des parts, de mettre en place de l'intéressement ou encore d'essayer de partager le bénéfice avec tous ceux qui sont véritablement impliqués. Vous l'aurez compris, pour faire en sorte que vos salariés deviennent fans de votre entreprise, il ne suffit pas qu'ils cliquent sur le bouton « like » de Facebook mais véritablement qu'ils adhèrent à celles-ci et à ce que vous réalisez. Au-delà ils doivent se sentir bien dans l'entreprise et qu'elle soit un peu d'eux-mêmes. N'oubliez pas de partager avec vos fans

Ces mauvais comportements d'entreprise qui font le bad buzz

Régulièrement, certaines entreprises font l'objet de bad buzz sur la toile. Certaines fois, la toile s'enflamme, mais dans de nombreux cas, il faut bien avouer que ce sont bien les comportements des entreprises qui sont très limites et qui font parfois l'objet de sanctions judiciaires mais également de boycott. Zoom sur ces bad buzz réguliers.

Le gaspillage en règle générale

Que l'on parle de gaspillage alimentaire avec des produits jetés qui ne sont pas encore périmés. Il faut dire qu'ils représentent des millions de tonnes de produits par an. Ces « déchets », qui pourraient pourtant être utiles entraînent des coûts de gestion, ont fait l'objet notamment de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire qui impose aux grossistes. Mais si l'alimentaire a fait l'objet de scandale, le domaine de l'habillement a également connu ces bad buzz avec des enseignes qui n'hésitaient pas à détruire leurs produits plutôt que de les donner...

Les communications racistes, sexistes ou homophobes

Il est clair que les enseignes ont un véritable problème avec leur contrôle en termes de communication. Certaines se sont même fait une spécialité des publicités soient racistes, sexistes voire homophobes. Il n'est pourtant pas compliqué de regarder une publicité et de vérifier que ce qui est écrit sur des tee-shirts n'est pas raciste pour ne pas citer une marque ou d'éviter d'accoler des images sexistes avec des messages. Créer une cellule de vérification quand on dépense des millions pour communiquer afin de vérifier les campagnes et mettre une charte de conduite à vérifier devrait être une base pour l'ensemble des grandes entreprises, dont certaines font pourtant l'objet de bad buzz. Les boycotts sont réguliers en la matière... Les consommateurs se demandent si ces publicités racistes ne sont pas mises en place pour véhiculer des idées racistes et imprégner leur inconscient afin qu'ils fassent des amalgames à mauvais escient.

Une production plus que douteuse

Si on en entend plus parler ces derniers mois, les conditions de



production restent un élément à vérifier si vous êtes entrepreneur. Que l'on parle d'exploitation d'enfants ou encore de fortes nuisances pour la santé de ceux qui produisent, vérifier que les conditions ne sont pas plus que douteuses devraient être un réflexe notamment si vous travaillez à l'étranger. Le secteur de l'habillement est régulièrement touché par ces mauvaises pratiques. Une pratique d'autant plus scandaleuse que les marges se révèlent souvent plus qu'impressionnantes entre le prix de ventes et le prix de production. La pénurie des

masques a mis en exergue que le profit de quelques-uns pouvaient mettre en difficultés un pays entier. Les entreprises qui étaient performantes dans la fabrication de masques ont été délocalisées. et les consommateurs vont être attentifs désormais à toutes délocalisations.

Les problèmes liés à l'écologie

Ils ont été vastement traités par les médias il y a quelques années notamment avec les pétroliers et les marées noires. Si beaucoup d'entreprises se sont rachetées une

conduite, les nuisances à la planète devrait être regardées plus attentivement dans les prochaines années. Il est clair que la pollution et le réchauffement climatique, dont chacun a pu s'apercevoir qu'il n'était pas inéluctable, devrait être profondément scruté et que les entreprises qui ne respectent pas vont subir des pressions énormes pour changer leur comportement. En l'espace de deux mois, le taux de pollution a diminué considérablement, permettant d'envisager de protéger la planète bleu de manière durable. Autant le faire donc dès maintenant.

de l'administration Le Monde

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:

 **023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Les résultats d'une récente étude confirment les recommandations officielles concernant la consommation de fruits et légumes au quotidien pour prévenir certaines maladies chroniques. Les chercheurs ont constaté que cette bonne habitude, peu importe la consommation de départ, permet de réduire le risque de diabète de type 2. Parce qu'ils sont riches en vitamines, en minéraux, en fibres et parce que leur effet favorable sur la santé a été démontré, les fruits et légumes sont à consommer au quotidien. De nombreuses études ont en effet mis en avant leur rôle protecteur dans la prévention de maladies apparaissant à l'âge adulte, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité... mais aussi le diabète. Une nouvelle étude souligne en effet que même une augmentation modeste de la consommation de ces aliments dans le cadre d'une alimentation saine pourrait aider à prévenir le diabète de type 2 (ou diabète de l'adulte), une maladie chronique qui se caractérise par un excès de sucre dans le sang (hyperglycémie). Dans cette étude publiée dans la revue BMJ, des chercheurs européens ont examiné l'association entre les niveaux sanguins de vitamine C et de caroténoïdes (pig-



Une consommation plus élevée de fruits et légumes liée à un risque plus faible de diabète

ments qui se trouvent dans les fruits et légumes colorés) avec le risque de développer un diabète de type 2. Une mesure dont les résultats (les niveaux de vitamine C et de caroténoïdes) sont considérés comme des indicateurs plus fiables de la consommation de fruits et légumes chez une personne que l'uti-

lisation de questionnaires alimentaires à remplir. Pour ce faire, ils ont suivi dans huit pays européens 9 754 adultes ayant développé un diabète de type 2 et un groupe de comparaison composé de 13 662 adultes en bonne santé.

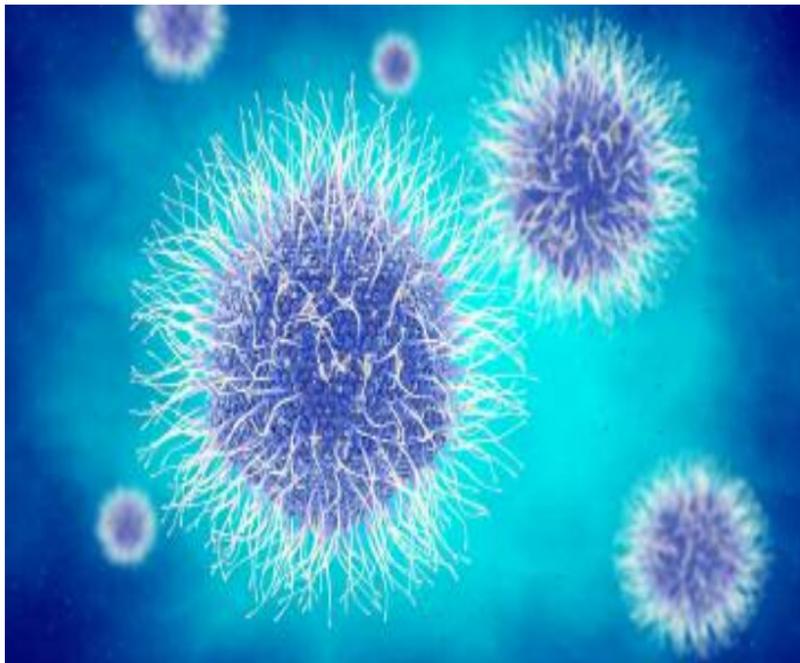
Augmenter sa consommation,

peu importe les portions ?

Les résultats ont montré que des taux sanguins plus élevés de vitamine C ou de caroténoïdes et leur somme, lorsqu'ils sont combinés en un "score de biomarqueur composite", étaient associés à un risque moindre de développer un diabète

de type 2. « Comparé aux personnes qui avaient le score de biomarqueur composite le plus bas, le risque diminuait de 50% chez les personnes dont le score était dans les 20% supérieurs de la population. Le risque chez ceux ayant des scores entre ces deux extrêmes était intermédiaire. », précisent les chercheurs. Ces derniers ont ensuite voulu savoir quelle portion quotidienne de fruits et légumes en plus chaque jour faisait évoluer positivement ce score. Ils ont ainsi calculé que chaque augmentation de 66 grammes par jour de fruits et légumes était associée à un risque 25% plus faible de développer un diabète de type 2. « Nos résultats suggèrent qu'une consommation plus élevée de fruits et légumes est inversement associée à l'incidence du diabète de type 2, que cette hausse de la consommation soit inférieure ou supérieure au seuil des cinq fruits et légumes par jour. », soulignent les chercheurs, avant de conclure. « En termes de santé publique, cela implique que la consommation d'une quantité même modérément accrue de fruits et légumes parmi les personnes qui en consomment de faibles niveaux peut aider à prévenir le diabète de type 2. »

Mimivirus



Les Mimivirus forment le premier genre de virus géant découvert au monde. Aussi gros que certaines bactéries, les Mimivirus ont emprunté leur nom de l'anglais Mimicking microbe virus (virus imitant un microbe). Ils ont été découverts pour la première fois en 1992 dans une tour de réfrigération en Angleterre, à Bradford, mais ont d'abord été confondus avec des bactéries, notamment à cause de leur grande taille. L'identification comme virus à part entière a été réalisée par une équipe de Marseille en 2003, dans une publication du journal Science. Mimivirus infecte l'amibe Acanthamoeba polyphaga. Il possède une capsid d'environ 500 nm de diamètre, recouverte de fibrilles lui donnant une apparence « chevelue ». Au cours de son cycle de réplication, le mimivirus commence par être phagocyté par l'amibe, puis son ADN est libéré dans le cytoplasme. Le virus se réplique dans la cellule qui va libérer de nouvelles particules virales dans le milieu. Le génome de Mimivirus contient 1,18 million de paires de bases, codant pour plus de 900 protéines.

Les premiers découverts dans la grande famille des virus géants

Les Mimivirus appartiennent à la famille des Mimirividae. D'autres virus géants ont été découverts après les Mimivirus comme :

- les Tupanvirus : découverts en 2018 au Brésil et nommés en l'honneur du dieu Tupa ; leur génome est de l'ordre de 1,5 million de paires de bases,
- les Klosneuvirus : découverts en 2017, dans des eaux usées en Autriche,
- les pandoravirus : découverts pour la première fois en 2013 dans des eaux chiliennes et australiennes, ces virus ont une taille proche de celle de bactéries.

En novembre 2018, de nouveaux virus géants ont été identifiés dans le sol de la forêt de Harvard, parmi lesquels Hyperionvirus. Le génome d'Hyperionvirus mesure 2,4 millions de paires de bases, ce qui serait le plus gros génome dans la famille des Mimirividae. Avant cette découverte, la plupart des virus géants ont été trouvés dans des milieux aquatiques. De manière générale, les virus géants infectent des amibes. Ils nous interrogent sur la place des virus dans le monde vivant.

Anesthésie générale



L'anesthésie générale (ou AG) est un acte médical qui vise à plonger un patient dans un sommeil profond, tout en le privant des sensations douloureuses. Elle ne peut être pratiquée que par un médecin anesthésiste-réanimateur.

-Surveillance de chaque instant pendant l'anesthésie générale

L'anesthésie générale est utilisée lors d'interventions chirurgicales ou d'examens médicaux invasifs. Une fois endormi, le patient doit en

permanence être maintenu sous surveillance. Dans des cas précis, selon les anesthésiques utilisés, les fonctions vitales du patient doivent être maintenues artificiellement : respiration, hémodynamique (circulation du sang), thermorégulation, etc. Les anesthésiants peuvent être inhalés ou directement injectés dans la circulation centrale, si possible chez des patients à jeun pour éviter que le contenu gastrique ne s'écoule dans les voies respiratoires. En effet, une fois endormi, le malade n'a plus les réflexes de protection de ses voies aériennes.

Cupping

Le cupping, ou « technique des ventouses », est une thérapie alternative qui utilise des coupelles posées sur la peau pendant plusieurs minutes pour créer une succion. Bien qu'à la mode, cette technique traditionnelle est héritée des temps anciens (Chine, Égypte). Elle est souvent associée à l'acupuncture.

Types de ventouses et techniques de cupping

Les ventouses utilisées pour une séance de cupping peuvent être de différentes matières :

- verre ;
- bambou ;
- silicone ;
- céramique.

Il existe deux grandes techniques de cupping :

- à chaud : une flamme crée un vide dans la ventouse qui est ensuite placée sur la peau ;
- à froid : par aspiration de l'air dans la ventouse.

Les bénéfices du cupping pour la santé

Lors d'une séance de cupping, la ventouse attire du sang vers la peau, ce qui crée un hématome. Les effets recherchés sont une diminution de la douleur, une amélioration du flux sanguin, un certain bien-être ou de la relaxation. Les séances de cupping sont aussi en vogue pour lutter contre la cellulite. Cependant les preuves scientifiques de leurs bénéfices ne sont pas toujours claires. Une méta-analyse de 2015 montre toutefois des bénéfices contre les douleurs du cou et du dos. La thérapie est parfois utilisée par des sportifs pour améliorer la récupération.

Peinture Vente à 421 millions de dollars pour Christie's dans un format inédit



Une vente organisée simultanément vendredi sur trois continents différents par Christie's a atteint 421 millions de dollars, signe de la bonne tenue du marché de l'art malgré la pandémie. Contrainte par le coronavirus à repousser ses grandes ventes de printemps, point d'orgue traditionnel du marché de l'art au premier semestre, la maison d'enchères avait choisi de les remplacer par un événement sur une journée, dans un format inédit. L'événement, baptisé «One», a démarré par la vente d'une série d'œuvres sous la direction d'une commissaire-priseuse à Hong Kong, avant qu'une autre ne prenne le relais à Paris, suivie par Londres puis New York. A Hong Kong, Paris et Londres, quelques collectionneurs avaient été conviés à assister en personne à la vente, tandis que le volet new-yorkais s'est déroulé à huis clos dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans la plus grande ville des Etats-Unis. Les spectateurs pouvaient enchérir à toutes les étapes de la vente, même s'ils ne se trouvaient pas dans la même salle que le commissaire-priseur en train d'offrir. Dans les quatre villes, des spécialistes de Christie's recevaient aussi des offres par téléphone, et il était également possible d'enchérir en ligne. Au total, Christie's a vendu vendredi en un peu plus de quatre heures pour 421 millions de dollars d'œuvres d'art, frais et commissions compris, lors d'une vente suivie par plus de 20 000 personnes sur les différentes plateformes du groupe. Aucun tableau n'a franchi le seuil des 50 millions de dollars mais la demande a été soutenue et 94% des œuvres proposées ont trouvé preneur, une proportion élevée même en temps ordinaire. Plusieurs records ont été battus, notamment pour le peintre abstrait américain Brice Marden, toujours en vie, dont le *Complements* a été acquis pour 30,9 millions de dollars. Autre record pour l'Américain Wayne Thiebaud, qui fêtera ses 100 ans en novembre et dont le *Four Pinball Machines* s'est vendu pour 19,1 millions de dollars. Le prix le plus élevé a été atteint pour une œuvre tardive du peintre américain Roy Lichtenstein, *Nude with Joyous Painting*, avec 46,2 millions de dollars. «C'était un nouveau format, et ça a marché», a commenté Alex Rotter, président du département d'art contemporain de Christie's, après la vente. «Cela montre que le marché est prêt pour de nouveaux formats de vente et de nouvelles manières de collectionner l'art.»

Prix Goncourt Algérie 2020 Nathacha Appanah lauréate avec son roman «Le ciel par-dessus le toit»



Pour la deuxième année, placée sous l'égide de la prestigieuse académie Goncourt, l'Institut français d'Algérie a annoncé le nom de la gagnante à l'issue du prix Choix Goncourt de l'Algérie 2020. Il s'agit de Nathacha Appanah qui est lauréate avec son roman «Le ciel par-dessus le toit», publié chez Gallimard. Dans un entretien réalisé en vidéo avec l'Institut français d'Algérie, Nathacha Appanah confiera d'emblée, à propos du confinement, être restée avec ses parents à Bordeaux où elle habite, soulignant avoir vécu «une période angoissante» tout en ajoutant que «c'était une situation très inégalitaire alors qu'on disait que c'était le moment pour réfléchir, alors que pour d'autres, c'était le moment pour survivre». Abondant vers l'histoire de son roman, elle fera remarquer que ses personnages «ont tous vécu confinés, enfermés... Un enfermement métaphorique... Ils doivent se poser des questions, de comment dire les choses, vivre ensemble, séparément. En tout cas, la distance pour les trois leur permet de dépasser les non-dits». À propos de ce prix, la romancière a fait savoir que «c'est une immense joie pour moi». Un prix qu'elle reçoit, en se distinguant largement des autres candidats, notamment Amélie Nothomb et Jean-Paul Dubois. «Je ne sais pas si le mot compétition est juste, car c'est extrêmement subjectif, ces choses-là. Je suis très touchée que plus de 100 jurés m'ont portée et défendu mon livre alors qu'ils ne me connaissent pas. Après le Moyen-Orient et maintenant l'Algérie, ça me console que ce livre ait été accepté... C'est un livre sur la pudeur, sur comment réussir à dire les choses quand on est enfermé, empêché en soi, quand personne ne vous a appris à dire les choses.» Et d'estimer: «J'ai toujours pensé que c'était le livre le plus oriental, le plus en creux. Je suis née dans l'océan Indien et dans mon pays, dans mon enfance le dialogue n'était pas très franc. Ça me console que ce livre touche ces lecteurs- là...»

Hommage Un portrait à l'effigie de Mohamed El Badji dévoilé à Alger



Un portrait sur un support en céramique à l'effigie du grand auteur, compositeur et interprète de la chanson chaâbienne, Mohamed El Badji, a été réalisé récemment à Alger, sur la façade du Palais des Rais (Bastion 23), à l'occasion de la célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Sur une surface en faïence de style mauresque, le portrait du regretté Mohamed El Badji (1933-2003), connu dans le milieu chaâbi sous le pseudonyme "Khouya El Baz", a été peint au dessus d'une inscription rappelant sa condition de "condamné à mort" par la France coloniale, ayant jalonné son parcours de combattant pour l'indépendance de l'Algérie. Une strophe de six vers constituant une partie d'un "qcid" écrit par Mohamed El Badji, dans lequel sa conviction et sa détermination de moudjahid attaché à l'Indépendance de l'Algérie et la liberté des peuples opprimés, figure également dans cette œuvre mémorielle. À la fin des années 1940 Mohamed El Badji fait ses premiers pas dans la musique avec Kaddour Abderrahmane et fréquente le cercle des

scouts musulmans où il s'imprègne de musique traditionnelle, de chants patriotiques et de valeurs nationalistes. Il est arrêté en 1957, lors de la grève des huit jours, et condamné à mort et c'est dans sa cellule qu'il compose le célèbre "Yal Maqaine Ezzine". Au recouvrement de l'indépendance, il devient musicien de l'ensemble musical de la radio nationale et continue à écrire et composer des œuvres comme le célèbre "Bahr Ettofane". En célébration du 58e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a instruit les directions de la Culture de toutes les wilayas d'Algérie pour la réalisation de portraits de personnalités locales dans le domaine de la culture, des arts, de la littérature et de l'Histoire. Dans ce cadre des œuvres commémoratives ont été réalisées à la mémoire du grand romancier Mohamed Dib à Tlemcen, du romancier et conteur Aboulaïd Doudou à Jijel ou encore en hommage au poète Mohamed Benezouali dans la ville de Msila.

Toumi M

Renforcement de la coopération intersectorielle Malika Bendouda et Nassim Diafat se concertent



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda s'est entretenue lundi à Alger avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat sur les voies et moyens à même de renforcer la coopération entre les deux secteurs. Les deux parties ont convenu lors de cette rencontre dans le cadre de la "concertation gouvernementale" à "créer une dynamique culturelle institutionnelle" en s'ouvrant sur les micro-entreprises activant dans le domaine culturel. Il s'agit

aussi d'inciter les jeunes à concrétiser leurs projets en les aidant à entrer dans le monde des micro-entreprises dans tous les domaines culturels offerts. Dans ce cadre, Mme Bendouda a instruit ses services de former "un groupe de travail" au niveau du ministère de la Culture et des Arts à l'effet de préparer le lancement d'un projet et la réception des candidatures des jeunes désirant créer des micro-entreprises dans les domaines culturels.

B.M

Accidents de la circulation : 22 morts et 1229 blessés en une semaine

Vingt-deux (22) personnes ont trouvé la mort et 1229 autres ont été blessés dans 1085 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 5 au 11 juillet à travers le pays, selon un bilan hebdomadaire rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec 4 morts et 39 blessés suite à 26 accidents de la route. Par ailleurs, concernant la



lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 656 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, portant en particulier sur la nécessité du respect de confinement et des règles de la distanciation sociale. Elles ont mené, dans le même cadre, 694 opérations de désinfection générale au niveau des 48 wilayas du pays, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles, soulignant que ces opérations ont nécessité la mobilisation de 3339 agents, 601 ambulances et 417 engins d'incendies. En outre, les mêmes services 3730 interventions pour procéder à l'extinction de 2924 incendies urbains, industriels et autres.

M'sila : Quatre cadres, dont l'ex-directeur des ressources en eau, placés en détention préventive pour corruption

Le juge instructeur près le tribunal de M'sila a placé en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau (qui assume actuellement la même fonction à Mila) et trois (3) cadres de la même Direction pour leur implication dans des affaires de corruption. Les trois autres cadres de la Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila occupent les postes de chefs de service de mobilisation des ressources hydriques, de l'administration et des moyens et de l'assainissement, soulignant que 27 autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire. Le 13 juillet courant, 31 personnes dont trois chefs de services à la direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila, l'ancien directeur de wilaya du secteur et actuel directeur à Mila et des chefs d'entreprises ont été présentés devant le tribunal de M'sila pour leur implication dans des affaires de corruption sur lesquelles une enquête a été menée par la brigade d'investigations de la gendarmerie nationale à M'sila. Après avoir été entendus par le juge instructeur, les mis en cause ont été accusés de "passation de marchés en infraction à la législation", de "dépense de deniers publics", de "négligence flagrante ayant conduit à la perte de deniers publics" et d' "octroi d'avantages indus à des tiers." Le juge instructeur a ordonné ainsi de placer en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau et trois autres cadres de la Direction et de mettre sous contrôle judiciaire les 27 autres co-accusés. La brigade des investigations de la gendarmerie nationale a ouvert une enquête à la demande de l'ex-wali de M'sila Brahim Ouchène, sur la base du rapport de l'inspecteur général de wilaya relatif à des dépassements dans l'octroi de marchés dans le secteur des ressources en eau, notamment en matière de mobilisation des eaux souterraines destinées à l'eau potable, avaient indiqué les services de wilaya.

Lutte contre criminalité

Démantèlement d'un réseau d'escrocs ayant usurpé l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République

Les services de sécurité ont démantelé un réseau d'escrocs dont les membres usurpaient l'identité de fonctionnaires à la Présidence de la République. "Les concernés activaient au nom d'une association non agréée, en faisant croire aux victimes, pour les escroquer, qu'ils collaboraient avec la Présidence de la République", relevant que "les mis en cause ont illégalement délivré à des citoyens des autorisations de circulation durant le confinement en contrepartie de sommes d'argent, de même qu'ils ont collecté des dons détournés de leur destination initiale, et fourni des autorisations et documents à des étrangers". Les services de sécurité ont présenté les mis en cause dans cette affaire devant le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, tandis que les investigations se poursuivent pour identifier le reste des suspects et d'autres victimes de ce réseau. Le juge d'instruction a ordonné le placement de trois (3) mis en cause en détention provisoire, et cinq (5) autres sous contrôle judiciaire, et a émis des mandats d'arrêt à l'encontre d'autres suspects. Les prévenus sont accusés d'"usurpation d'une qualité légalement réglementée, escroquerie, faux et usage de faux, immixtion dans des fonctions publiques, civiles ou militaires ou accomplissement d'un acte d'une de ces fonctions".

Lutte contre la contrebande

Six narcotrafiquants arrêtés et une quantité de psychotropes saisie à Oum El Bouaghi et Bordj Bou Arreridj

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, le 13 juillet 2020, suite à deux opérations distinctes menées à Oum El Bouaghi et Bordj Bou Arreridj en 5e Région militaire, six (06) narcotrafiquants et saisi 31935 comprimés psychotropes et quatre (04) véhicules touristiques". Dans le même contexte, un détachement de l'ANP "a saisi, à Ouargla en 4e Région militaire, un (01) véhicule tout-terrain, 2048 boîtes de médicaments et 7200 paquets de cigarettes destinés à la contrebande", tandis que des Garde-côtes "ont saisi deux (02) moyens de pêche illicite de corail à El-Kala en 5e Région militaire". Par ailleurs, des détachements de l'ANP "ont appréhendé, à Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, vingt (20) individus et saisi huit (08) groupes électrogènes et neuf (09) marteaux piqueurs servant dans les opérations illégales d'orpaillage", alors que des Garde-côtes "ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de cinq (05) personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, à Annaba en 5e Région militaire".

Tlemcen : Saisie de plus de 767 kilos de kif traité durant le premier semestre 2020



Le service de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Tlemcen a saisi durant le premier semestre de l'année en cours 767,7 kilos de kif traité. Les éléments du même service sécuritaire ont saisi également 14.142 comprimés psychotropes, soulignant que 537 individus sont impliqués dans 313 affaires relatives à la consommation et à la commercialisation de la drogue et des psychotropes. Par ailleurs, le même service a enregistré, durant le premier semestre de cette année, 2.070 affaires de droit commun impliquant 2.960 individus qui ont été présentés de-

vant la justice, signalant également que 518 affaires de délits et d'infractions contre les biens ont été enregistrées, de même que 39 affaires relatives à la cybercriminalité impliquant 44 individus. De son côté, le service de l'ordre public a enregistré, au cours de la période précitée, 245 accidents de la circulation ayant fait 12 morts et 294 blessés dont 71 femmes. Ce service a procédé également, durant le premier semestre 2020, au retrait de 4.448 permis de conduire suite à diverses infractions commises par les conducteurs.

Bouira : Harcelé, le directeur de l'hôpital se jette du 1er étage

La pression que subissent les personnels de la santé est illustrée par l'incident d'une extrême gravité qui s'est produit ce mardi 14 juillet à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira. Le directeur de l'établissement s'est jeté du premier étage de son bureau pour, selon des témoignages, fuir la pression de membres de la famille d'une personne décédée du coronavirus. Il est sain et sauf, selon nos sources. Les individus qui l'ont harcelé voulaient récupérer la dépouille

de leur parent avant même de connaître les résultats des analyses, ce que la réglementation interdit. Ils se sont alors dirigés vers le bureau du directeur. Pour échapper à une agression, celui-ci s'est jeté de la fenêtre de son bureau sis au premier étage. Les pressions et les agressions sur les personnels de la santé sont fréquentes en Algérie, notamment dans les services des urgences, mais le phénomène s'est accentué depuis le début de la pandémie de Covid-19.

Relizane: Décès du secrétaire général de la wilaya suite au Coronavirus

Le secrétaire général de la wilaya de Relizane, Boubekeur Bouriche, est décédé, lundi soir, suite à une infection par le Covid-19, a-t-on appris, des services de la wilaya. Le défunt, âgé de 60 ans et malade chronique, a rendu l'âme, lors de son transfert à l'hôpital. Il présentait de graves difficultés respiratoires. Les analyses

avaient confirmé qu'il était atteint du Coronavirus, a-t-on ajouté de même source. Boubekeur Bouriche a déjà occupé le poste de secrétaire général de la wilaya d'Annaba puis chef de daïra de Mila et d'Arzew (Oran). Il a été nommé secrétaire général de la wilaya de Relizane en octobre 2018.

Aïn Defla Sept personnes blessées dans une explosion de gaz butane

Sept (7) personnes ont été atteintes de brûlures du 2ème et 3ème degré suite à une explosion d'une bouteille de gaz butane lundi après-midi dans une habitation au niveau de la commune de Djelida (Aïn Defla). En sus des personnes brûlées (âgées entre 22 et 50 ans), l'incident s'étant produit à l'intérieur de la cuisine de ladite habitation située

au douar El Aouaïdia de Djelida, a causé des douleurs atroces à une huitième personne. Après avoir reçu les premiers soins sur le lieu même de l'incident, les personnes blessées ont été évacuées vers l'hôpital Mekour Hamou du chef-lieu de wilaya. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'explosion.

Canoë-kayak/JO: L'Algérie candidate à l'organisation du tournoi qualificatif

La Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (FASACK) est candidate à l'organisation du tournoi pré-olympique pour l'Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak monoplace (en eau vive), a-t-on appris de l'instance fédérale. Le tournoi qualificatif aux Jeux de Tokyo-2020 devait se dérouler à Huningue (France) en mars dernier, sur décision de la Fédération internationale de canoë (ICF), mais n'a finalement pu avoir lieu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Comme la pandémie a retardé les JO d'une année et par là même le tournoi qualificatif, on s'est concerté avec les fédérations nationales africaines par visioconférence pour exprimer notre refus

de voir les qualifications se dérouler en dehors de l'Afrique", a expliqué à l'APS le président de la FASACK, Abdelmadjid Bouaoud. A partir de là, un appel à candidatures a été lancé par l'ICF. Outre l'Algérie, trois autres pays seront en course pour gagner le privilège d'abriter le tournoi qualificatif olympique/Afrique de la spécialité slalom de canoë-kayak en eau vive. Il s'agit de l'Égypte, la Namibie et l'Afrique du Sud. "On aimerait bien obtenir l'organisation de cet événement, ce qui devrait booster la discipline de slalom en eau vive, très spectaculaire et attractive. Ça nous permettrait aussi de donner une bonne image sur l'Algérie, tant sur le plan organisationnel que sportif et tou-

ristique", a souligné le président de l'instance fédérale. Néanmoins, l'objectif de la FASACK n'est pas de se contenter d'abriter la compétition, mais aussi qualifier "un ou deux" athlètes aux JO, outre les trois tickets déjà arrachés (deux en aviron et un autre au canoë). "Obtenir ou pas l'organisation de l'événement ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal qui est la qualification aux JO. Nous avons de fortes chances de réussir ce pari", a espéré Bouaoud. Pour réaliser cet objectif, la fédération algérienne compte sur ses binationaux évoluant en France dont Mohamed Saïd Bekkadour (CKC Vallée de l'Ain) et Anaïs Mouhoub (ASCPA Strasbourg), deux athlètes dont on dit beaucoup



Sur demande du MJS

La FAF fait le point sur le professionnalisme

La Fédération algérienne de football (FAF) a fait le point sur le professionnalisme, dix ans après son avènement, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a annoncé hier l'instance fédérale. Le département ministériel a demandé ce rapport pour "avoir plus de visibilité" sur le professionnalisme, précise la même source. Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une "précipitation" dans son lancement. Pour "atténuer" l'impact économique lié à ce mode de gestion, l'assemblée générale de la FAF avait adopté en septembre 2019 une nouvelle formule basée sur une seule Ligue 1 professionnelle à 18 équipes, "à condition que l'ensemble des clubs se soumettent au cahier des charges pour pouvoir bénéficier d'une licence". L'instance fédérale dévoile souvent des chiffres représentant les dettes cumulées par les clubs issus des Ligues 1 et 2 comme conséquence d'un professionnalisme dont le début était "tordu", selon le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, dans l'une de ses interventions médiatiques, relevant la "nécessité de revoir certains volets afin d'éviter un avenir incertain". Pas plus tard que lundi, la FAF a annoncé qu'elle avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44 %) et 16 de Ligue 2 (soit 100%). Quatorze clubs professionnels, dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué. Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre faramineux de 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019.

Bessa N

Ligues 1 et 2: 23 clubs endettés, 14 interdits de recrutement

Vingt-trois (23) clubs professionnels sur trente-deux (32) sont concernés par les dettes, dont sept (07) de Ligue 1 (soit 44 %) et les seize (16) de Ligue 2 (soit 100%), a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Sur les sept (07) clubs de Ligue 1, trois trainent des dettes depuis la saison 2018/2019 d'un montant total de plus de 117 millions DA et sont interdits de recrutement, selon la situation

au 25 juin 2020, présentée par la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), lors de la dernière réunion du Bureau fédéral de la FAF, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Le montant de dettes des sept (07) clubs de Ligue 1 est de 223 M DA, alors que huit (08) clubs sont appelés à honorer un montant de 5,3 M DA de frais de procédures.

Sur les seize (16) clubs de Ligue 2, onze

(11) sont interdits de recrutement avec un montant de dettes 340 M DA qui s'étalent sur une ou deux saisons. Le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de 541 MDA, avec 72 M DA qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels. Concernant le championnat amateur, dix (10) clubs amateurs de l'ex-Ligue 2 professionnelle sont également concernés avec un montant de dettes de 239 MDA

JO-2020 (coronavirus) : « Les jeux risquent d'être réduits »

Le président du Comité olympique japonais (JOC) Yasuhiro Yamashita, a annoncé mardi que les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), risquaient d'être réduits et organisés d'une manière simplifiée. "Les Jeux, que j'ai connus auparavant, (avaient l'habitude d'être) magnifiques et extravagants. Mais je ne pense pas que le concept de ces Jeux poursuivra ces objectifs. La première priorité est

d'être en sécurité", a déclaré Yamashita, cité par les médias locaux. Le dirigeant japonais, ancien champion olympique (1984) et champion du monde (quatre fois entre 1979 et 1983) de judo, a également reconnu que la pandémie faisait souffrir financièrement le Comité olympique japonais. "En ce qui concerne la prochaine année fiscale, (la situation financière du JOC) sera assez difficile. Je pense qu'il est fort possible que nous devions envisager d'emprunter de l'argent", a-t-il ajouté. Yasuhiro Yamashita

avait été nommé à la tête du JOC l'année dernière. Il a également déclaré mardi qu'un tel changement dans un pays, qui aurait dû accueillir les Jeux Olympiques un an plus tard, est une situation "qui ne devrait pas se produire". Le Comité international olympique (CIO) avait annoncé en mars dernier sa décision de reporter les JO-2020 à 2021, en raison de la pandémie du Covid-19, une première en temps de paix. Les JO se dérouleront du 23 juillet au 8 août 2021.

Boxe : Fin de la saison sportive 2019-2020

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, vu les "risques importants de transmission et de propagation de la pandémie de COVID-19", annonçait lundi l'instance. "Conformément à la recommandation du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et vu le caractère

imprévisible de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une recrudescence importante des cas au niveau national, la FAB a décidé de mettre fin aux compétitions sportives dont le Championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie", indiquait la fédération dans un communiqué. Concernant la préparation des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021, ou susceptibles d'être qualifiés, il a été décidé par le minis-

tère de la Jeunesse et des Sports d'autoriser la reprise des stages et regroupements "avec le strict respect du protocole sanitaire". À cet effet, le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés. L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du COVID-19.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPIL NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉVISION

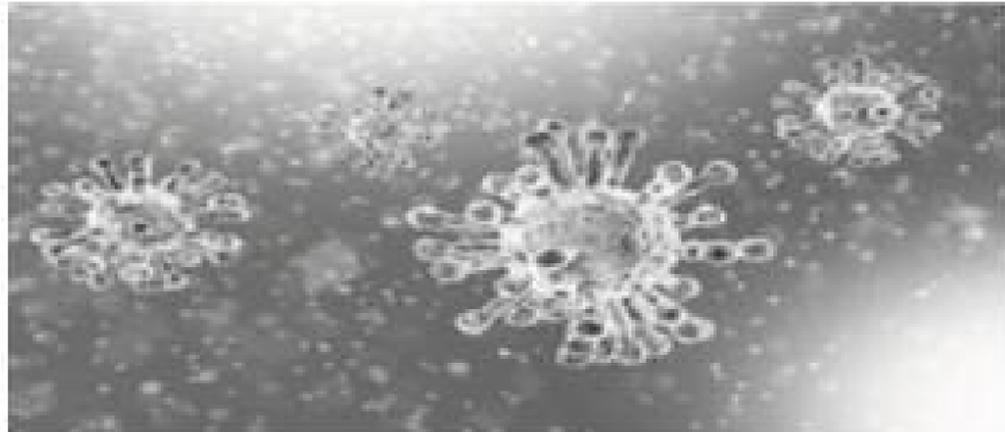
OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus

554 nouveaux cas, 441 nouvelles guérisons et 12 décès en Algérie ces dernières 24 heures



Cinq-cent-cinquante-quatre (554) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 441 guérisons et 12 décès ont été enregistrés les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à

20770, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1040 alors que le nombre des patients guéris est passé à 14792, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. M. Fourar a également fait savoir que 73% des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus. En outre, 31

wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 7 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 18 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 56 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Enfin, le même res-

ponsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Visite d'adieu

Le Président Tebboune reçoit l'ambassadrice de la République d'Indonésie, et l'ambassadeur du Royaume de Belgique

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice de la République d'Indonésie, Mme Dra. Hj. Safira Machrusah qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie. Dans une dé-

claration à la presse à l'issue de l'audience, Mme Safira Machrusah a qualifié de "bonnes" les relations de coopération existantes entre l'Algérie et l'Indonésie, notamment dans les domaines économique et commercial. Dans le même contexte toujours le Président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune a également reçu, hier, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume de Belgique, M. Pierre Gillon qui lui a rendu une visite d'adieu, au terme de sa mission en Algérie.

Tribunal Sidi M'hamed :

Mahieddine Tahkout lourdement condamné

Le tribunal Sidi M'hamed à Alger a rendu hier matin son verdict dans le procès de l'homme d'affaire Mahieddine Tahkout. Plusieurs anciens ministres et autres hauts responsables, dont Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal sont impliqués dans l'affaire. Le principal mis en cause, Mahieddine Tahkout a écoupé d'une

peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars. Trois membres de sa famille, en l'occurrence Rachid, Hamid et son fils Bilal ont été condamnés à 7 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars. Nacer Tahkout quant à lui, il a écoupé d'une peine de 3 ans de prison assortie d'une amende de 8 millions de dinars. En

outre, Le tribunal de Sidi M'hamed a condamné les sociétés de transport et d'agriculture de Tahkout à une amende de 32 millions de dinars chacune, avec exclusion des marchés publics pour une période de 5 ans, saisie de tous les biens et de tous les comptes et fonds déposés auprès des banques.

Algérie-Belgique : L'ambassadeur belge relève l'excellence des relations bilatérales

Les relations entre l'Algérie et la Belgique sont "excellentes" et "empreintes d'amitié et de confiance", a relevé à Alger, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon. "J'ai eu l'honneur d'être reçu en audience par le président de la République, nous avons eu un large échange de vue sur les relations bilatérales qui sont excellentes, empreintes d'amitié et de confiance et remontent à avant l'indépendance de l'Algérie", a déclaré à la presse le diplomate belge au sortir de l'audience que lui a accordée le président Tebboune au terme de sa mission en Algérie. M. Gillon a indiqué également avoir procédé avec le président de la République à un large tour d'horizon sur des questions régionales et internationales qui préoccupent les deux pays. "Je remercie le président de la République et le peuple algérien pour l'accueil qui m'a été réservé durant les quatre années passées en Algérie, pays auquel je souhaite plein succès".

Malgré la demande de la France L'UE maintient l'Algérie dans la liste des « pays sûrs »

L'Algérie a été maintenue dans la liste des « pays sûrs » autorisés à voyager au sein de l'Union européenne, rapporte l'agence Reuters. Les pays de l'UE ont également discuté du retrait de l'Algérie et du Maroc de la liste sûre en raison d'une augmentation des cas de COVID-19, mais la plupart se sont opposés à cette décision car les chiffres y étaient encore relativement faibles, précise le même média. Les deux pays d'Afrique du Nord devraient donc rester pour l'instant sur la liste sûre. La liste est mise à jour régulièrement. La France, principal partisan de l'exclusion de l'Algérie de la liste, a déclaré lors de la réunion des diplomates qu'elle adopterait des mesures nationales pour exclure l'Algérie de la liste des pays autorisés à entrer en France, indique Reuters. L'Union européenne a décidé de retirer la Serbie et Monténégro de la liste de pays sûrs, et n'a même pas discuté de l'inclusion des États-Unis étant donné la forte augmentation des cas de coronavirus. Les autres pays figurant dans la liste des pays sûrs de l'Union européenne sont : l'Algérie, l'Australie, le Canada, la Chine, la Géorgie, le Japon, le Maroc, la Nouvelle Zélande, le Rwanda, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Tunisie et l'Uruguay.

CRAAG La terre bouge à Bejaïa et à Batna

Une secousse sismique de magnitude 3,9 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 13h45 dans la wilaya de Bejaïa, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord-est d'Aokas dans la même wilaya. Dans le même contexte toujours une secousse tellurique de magnitude 3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été également enregistrée dans l'après-midi d'hier (17h14) dans la wilaya de Batna, indique une fois de plus le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud-est de Lazrou dans la même wilaya, a précisé le même source.

El Oued : Plus de 19.000 comprimés psychotropes saisis par les services de police

Les services de la sûreté de la wilaya d'El Oued ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic des psychotropes et saisi plus de 19.000 comprimés psychotropes. S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, cette opération a été menée "suite à l'exploitation d'in-

formations parvenues aux services de la police judiciaire de la sûreté de districts de Bobbah à la sûreté de wilaya d'El Oued faisant état de l'existence d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue et de psychotropes à travers le territoire de la wilaya". Pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, les

recherches et investigations ont été intensifiées sous la supervision du procureur de la République, ce qui a permis de découvrir 10.008 comprimés psychotropes actuellement dissimulés dans un lieu éloigné. Les investigations se sont axées par l'intermédiaire de trois (03) individus à bord d'un véhicule touristique qui a été sou-

mis à un contrôle minutieux, ce qui a permis la saisie de 1610 comprimés psychotropes, portant le bilan global à 19.418 comprimés psychotropes. Après parachèvement de la procédure Mgale, "les suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes".